



Association

E NVIRONNEMENT

P ATRIMOINE

B OURG

E YSINES

www.sauvonslebourg.org

**Communiquer oui,
mais sans déformer la vérité !
L'Association E.P.B.E dénonce
les faussetés parues sur le
MAG'EYSINES mai 2017**

Si la municipalité connaît les deux monuments historiques du vieux bourg, elle les connaît mal !! Il y a le pigeonnier (propriété de la commune) et la maison noble du bois salut dite maison GUIRAUD, mais cette dernière ne se limite pas à la partie « ancienne caisse d'épargne à l'angle de l'avenue de la Libération et de l'avenue de Verdun » comme le prétend la municipalité dans son article !! La maison GUIRAUD, c'est aussi la belle bâtisse 4 avenue de Verdun et 61 avenue de la Libération (propriété privée et non communale). A noter que la prise en considération de la protection des deux monuments historiques est bien tardive, car le maire l'avait totalement ignorée lors du permis de construire accordé à Bouygues sur les 6, 8, et 10 avenue de Picot. (Procès en cours)

Le périmètre de protection autour de chaque monument historique est de 500 m de rayon. La commune a souhaité le réduire lors de la révision du PLU. Après l'enquête publique grâce à notre action associative la commune a reculé en acceptant en septembre 2016 de revenir aux 500 m .Mais maintenant qu'elle a initié ce processus, la commune n'a plus la décision finale : c'est le préfet qui aura le dernier mot. Nous attendons son arrêté !!!

Il ne faut pas confondre comme le fait la commune : le périmètre des 500 m autour des 2 monuments historiques et le périmètre du vieux bourg. (Carte page 10 du MAG et article). Le vieux bourg ne se limite pas qu'à l'avenue de la Libération comme le prétend à tort la municipalité.

Comment oser titrer « Conserver l'identité et le patrimoine d'Eysines » alors qu'il y a des atteintes à notre vieux bourg. (Voir plan)

De plus, des projets sont dans les cartons dans le rectangle : avenue de la libération, rue de Verdun, rue du capitaine Guiraud, avenue de picot. !!!

NOUS SOUHAITONS :

- 1) Une réflexion politique sur la protection de l'ensemble du vieux bourg et non seulement de quelques maisons.
- 2) La constitution d'une commission citoyenne avec les membres de notre association pour avoir une réflexion concertée avant tout projet d'urbanisme sur le vieux bourg.
- 3) Un débat public
- 4) Une réhabilitation du vieux bourg (ruelles, impasses rurales, vieux puits, maisons, bâtiments etc...).
- 5) La revente des vieilles maisons en pierres préemptées par la métropole ou la commune à des particuliers prêts à les rénover.

31 MAI 2017

Association déclarée à la préfecture de la Gironde le 15 /12/2014 N° W332017931

Siret : 808 777 544 000 12

Siège social : 128 avenue de la Libération 33320 Eysines.

De préférence écrire par courrier ou par mail : contact@sauvonslebourg.org

